

PASSERELLES ET DEBOUCHES

Extrait d'ONISEP GUIDES Parcours et passerelles dans la voie pro

Vous êtes en 2^{de} pro ou en 1^{re} année de CAP et vous souhaitez rester dans la voie pro mais dans une autre spécialité

La passerelle par l'intermédiaire d'un stage vous permet d'explorer une autre formation. Vous pourrez en parler avec un psychologue de l'éducation nationale et votre professeur principal. Vous restez tout au long de ce parcours inscrit dans votre formation d'origine.

Votre parcours sera accompagné par le chef d'établissement de votre lycée d'origine et son équipe pédagogique. Il vous sera demandé de **faire un stage dans un autre lycée professionnel** qui propose le bac que vous visez et/ou un stage en entreprise. **Votre motivation et vos compétences** pourront ainsi être vérifiées.

Cette démarche fera l'objet d'une validation par l'équipe éducative ou les professionnels qui vous auront observé en stage, puis par le proviseur du lycée d'accueil. Vous pourrez être affecté en cours d'année dans cette nouvelle formation sous réserve d'une décision d'affectation par le directeur de l'académie ou à la rentrée dans le cadre de la procédure Affelnet - lycée. Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

(...)

Vous êtes en 2^{de} GT et vous souhaitez aller en 1^{re} pro

Après avoir essayé de vous adapter à la 2^{de} GT et avoir bénéficié d'une aide personnalisée, au sein de votre établissement, vous avez encore des difficultés ? Si vos professeurs vous conseillent une réorientation vers la voie pro car vous ne vous sentez pas à l'aise en 2^{de} GT et que **vous avez repéré ensemble une formation professionnelle qui vous motive**, vous pouvez alors envisager de demander un changement de voie pour la rentrée suivante après avoir suivi **un stage dans un lycée pro et/ou en entreprise**.

Vous pouvez également changer de 2^{de} GT pour demander une 2^{de} pro en cours d'année après les vacances de Toussaint si votre projet à été travaillé et validé par l'équipe éducative.

La MFR étant un établissement privé, nul besoin de passer par AFFELNET pour envisager intégrer la formation (voir la rubrique ADMISSION).

Pour toutes questions concernant les passerelles, merci de contacter la MFR au
02.33.50.02.20

